



OBJECTIFS DE LA FORMATION

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel d'établissement
sanitaire et médico-social
Aides à domicile

PRÉ-REQUIS

Aucun

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des
compétences

PRIX DE LA FORMATION

2200€

Définir le concept de « bientraitance » et le cadre juridique, législatif
Identifier les différentes formes de maltraitance, les situations et mécanismes
générateurs de maltraitance
Connaître les devoirs et responsabilités du professionnel en cas de constat d'abus
et les modalités d'intervention
Prévenir collectivement les situations de maltraitance
Bâtir les fondements d'une culture bientraitante partagée et proposer des actions
d'amélioration

CONTENU DE LA FORMATION

Approche générale de la bientraitance/maltraitance (volet législatif et juridique)

- Définitions des notions de vulnérabilité, de maltraitance et de bientraitance, aspects éthiques et juridiques
- Rappel des fondamentaux pour un accompagnement bientraitant, recommandations ANESM
- Facteurs de risques propices à l'instauration de rapports maltraitants (facteurs individuels, facteurs institutionnels)

Les différents aspects de la bientraitance - la relation avec la personne aidée : AIDER - COMMUNIQUER - RESPECTER

- Ecoute et disponibilité (soin relationnel), communication bienveillante
- Respect de la personne, de ses valeurs, de ses croyances, de ses choix de vie, de ses liens sociaux
- Maintien et développement de l'autonomie

Méthode et analyse des bonnes pratiques de bientraitance

- Redonner du sens
- Ne pas dénier les difficultés
- Analyser les situations à risques

Évaluation des risques potentiels de maltraitance en institution

- Conditions d'installation
- Conditions d'organisation
- Conditions de prise en charge
- Identification des axes d'amélioration et développement de pratiques individuelles et collectives bientraitantes

CONDITIONS DE FORMATION

Formation de 14 h pour un groupe
Apports théoriques à partir des échanges de groupe
Études de cas réels et analyse des pratiques
Définition collective d'axes d'amélioration

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

David POTTER
Coordonnateur Pôle Santé 24
pole.sante24@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 02 75 02

Sophie FERRAGGI
Conseillère en Formation
Professionnelle
sophie.ferraggi@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 02 75 02
06 30 52 75 43

Alexandra SALON
Assistante commerciale
pole.commercialisation24@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 02 17 69 / 06 30 52 77
49



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation et des acquis
Évaluation de la satisfaction des apprenants
Réalisation d'un bilan à la fin de la formation

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs expérimentés du réseau des Greta : Psycho thérapeutes, juristes, infirmière spécialisée.

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

David POTTER
Coordonnateur Pôle Santé 24
pole.sante24@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 02 75 02

Sophie FERRAGGI
Conseillère en Formation
Professionnelle
sophie.ferraggi@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 02 75 02
06 30 52 75 43

Alexandra SALON
Assistante commerciale
pole.commercialisation24@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 53 02 17 69 / 06 30 52 77
49